

Une demande de subvention a été faite auprès de la LFA, avec une estimation à 50%.

Or, la subvention attribuée n'est que de 25%

Elle propose de solliciter une subvention au titre de la DETR auprès de la préfecture.

Elle rappelle le montant du devis établi par la Sarl Lebrun-Marie pour la pose de 6 projecteurs LED et qui s'élève à 8 429.50 € HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DECIDE de réaliser la rénovation de l'éclairage du stade en posant 6 projecteurs LED

RETIENT le devis de l'entreprise Sarl Lebrun-Marie d'un montant de 8 429.50 € HT

SOLLICITE une subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget communal, pour la réalisation des travaux selon le plan de financement joint en annexe.

Objet : CHEMIN PRIVE EN VOIE PUBLIQUE – N° 2019/01/004

Madame la maire rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 29/11/2017 décidant l'acquisition auprès des copropriétaires, des parcelles cadastrées section :

- A n° 1175 de 1290 m²

- A n° 803 de 305 m²

Et chargeant la maire à faire établir l'acte de vente chez maître Jérôme Lefèvre, notaire à Saint André de l'Eure.

Elle précise que l'acte de vente a été signé le 20 juin 2018 en l'étude de Maître Jérôme Lefèvre.

Ces deux parcelles sont donc entrées dans le domaine privé de la commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DECIDE D'INTEGRER dans le domaine public communal les parcelles cadastrées section :

- A n° 1175

- A n° 305

DEMANDE LE CLASSEMENT en voirie communale auprès du service voirie de l'EPN.

Objet : REPRESENTANTS COPIL – NATURA 2000 - N° 2019/01/005

Madame la maire informe le conseil municipal que le COPIL du site Natura 2000 FR2300128 « Vallée d'Eure » se réunira en vue de procéder au renouvellement de la présidence et de l'animation du site conformément à l'article R 414-8-1 du code de l'environnement.

Pour le bon déroulement de ce COPIL, il est nécessaire que le représentant élu de chaque collectivité concernée par ce site, ainsi que son suppléant, en soient nommément désignés par son instance délibérante.

- Candidature du représentant titulaire : Madame Danièle VIBOUD

- Candidature du représentant suppléant : Madame Catherine KRASZEWSKI

Le conseil municipal,

DESIGNE

- Représentant TITULAIRE : Madame Danièle VIBOUD

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Représentant SUPPLEANT : Madame Catherine KRASZEWSKI

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Objet : DELEGUE SBV4R - N° 2019/01/006

Madame la maire informe le conseil municipal que suite à la démission de Monsieur Noël Duflos, il convient de désigner un délégué pour le remplacer.

Madame Danièle VIBOUD étant également déléguée.

Candidature : Monsieur Jean-Louis CLERC

Le conseil municipal, **DESIGNE**

- DELEGUE : Monsieur Jean-Louis CLERC

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Objet : MISE A JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS - N° 2019/01/007

La maire rappelle au conseil municipal qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Elle propose d'actualiser le tableau des emplois de la commune comme suit, pour tenir compte de l'évolution des besoins :

- Création d'un emploi d'adjoint technique territorial – sous contrat - CAE - à temps non complet à compter du 01 mars 2019

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial faisant fonction d'ATSEM (délibération du 12/12/2018 n° 2018/12/055) pour une durée 29/35^{ème}

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial faisant fonction d'ATSEM (délibération du 12/12/2018 n° 2018/12/054) pour une durée 32/35^{ème}

Après avoir entendu la maire dans ses explications complémentaires,

Vu l'avis favorable de la modification de durée hebdomadaire du comité technique intercommunal en date du 15/01/2019 – adjoint technique territorial 2^{ème} classe pour les 2 postes :

- 29/35^{ème}

- 32/35^{ème}

Le conseil municipal, **DECIDE** POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- La création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, à temps non complet à compter du 01 mars 2019 – contrat CAE

- La création d'un poste d'adjoint technique territorial faisant fonction d'ATSEM (délibération du 12/12/2018 n° 2018/12/055) pour une durée 29/35^{ème}

- La création d'un poste d'adjoint technique territorial faisant fonction d'ATSEM (délibération du 12/12/2018 n° 2018/12/055) pour une durée 32/35^{ème}

ADOpte le tableau des emplois figurant en annexe

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Objet : DELEGUES SYNDICAT DE COMMUNES « LA CLE DES CHAMPS » - N°2019/01/8

Madame la maire rappelle que par délibération en date du 8 novembre 2018, le conseil municipal a désigné :

- Déléguée titulaire : Madame Rosine COULONG
- Déléguée suppléante : Madame Fabienne MASSET

Madame la maire précise que vu la charge importante de travail et réunions, elle souhaiterait que Madame MASSET la remplace en tant que déléguée titulaire pour devenir, quant à elle déléguée suppléante.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DESIGNE

- Déléguée TITULAIRE : Madame Fabienne MASSET
- Déléguée suppléante : Madame Rosine COULONG

DEMANDES DE SUBVENTION

Les demandes de subvention suivantes sont classées sans suite :

- club des nageurs de Pacy-sur-Eure
- SPA
- Judo alliance
- cercle Couturiot Novagym
- hôpital de Houdan

Les restaurants du Cœur : ouverture d'une section informatique dans la salle des Fontaines (plus de possibilités à la MDA). prise en charge par l'EPN. Création d'un jardin partagé en accord avec l'EPN. Les cours de cuisine dispensés par une diététicienne sont reconduits.

RAPPORTS MIS A DISPOSITION DU PUBLIC :

- Rapport annuel du délégataire de service public des transports urbains d'EPN 2017
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement 2017
- Recueil des actes administratifs d' l'EPN n° 7 (septembre à décembre 2018)
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés 2017
- Procès-verbal du comité syndical du SIEGE du 01/12/2018

QUESTIONS DIVERSES

- Recensement de la population 2019 : le recensement s'est bien passé dans l'ensemble. Les chiffres définitifs seront transmis par l'INSEE. Il y aurait une augmentation de la population.
- Remerciements pour une aide allouée
- TRAVAUX :
- Mise en place d'une vidéoprotection : Madame la Maire refait le point sur le dossier.
Montant estimé des travaux : 25 650 €
Subventions obtenues : DETR = 8544 € conseil départemental = 4272 € - fonds de concours = ?
Que fait-on ? lance-t-on la mise en place ? 3 caméras seraient installées à hauteur de la mairie.
Outre les frais d'installation il faut penser au coût de la maintenance.
JL Clerc : il faudra donner des explication aux habitants.
- Enfouissement rue du Pont de l'Eure : à partir de début mars. Une réunion d'information avec les riverains est prévue le 27 février.
 - Dépôt sauvage de déchets :
J.L. Clerc : une habitante a saisi le préfet suite à un dépôt sauvage devant chez elle.
R. Coulong : la commune a été informée et un courrier transmis au responsable du dépôt.
 - Etude de sécurité route d'ezy. Solutions en attente
 - Dégradations : la table de pique-nique et des arbustes ont été dégradés devant le restaurant scolaire.
- Nouveau site communal : remerciements à Madame Kraszewski Catherine
- Dates manifestations : 19 mars = commémoration FNACA - 31 mars = vide-greniers –

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30